

Les éleveurs de montagne qui transforment et vendent leur production en circuits courts, modifient-ils le lien de leur exploitation au territoire ?

Do mountain cattle farmers who process and market their production in short distribution chains change the link of their farm to the territory?

COURNUT S. (1), MILLET M. (2), DUFOUR A. (3)

(1) VetAgro Sup, UMR1273 Métafort, BP 35, 63370 Lempdes, France

(2) INRA, Quartier Grossetti BP 8, 20250 Corte, France

(3) ISARA Lyon, 23 Rue Jean Baldassini, 69364 LYON, France

INTRODUCTION

En France, dans les régions de montagne où les conditions pédoclimatiques limitent la productivité des élevages, la transformation à la ferme et les circuits courts (CC) sont des solutions mises en avant par les acteurs pour maintenir l'élevage dans leur territoire. C'est le cas dans le Livradois-Forez, territoire rural à l'est du massif central, où cette voie d'évolution de l'élevage apparaît pour certains, comme une alternative à l'agrandissement ou comme facilitant l'installation hors cadre familial dans un contexte de foncier morcelé et hétérogène. C'est aussi une option envisageable lorsque la collecte du lait ou de la viande n'est plus possible car trop coûteuse (zone de montagne). C'est enfin une dynamique encouragée par les politiques nationales et régionales, qui s'appuie sur une croissance de la demande sociétale pour des produits locaux, traditionnels et de qualité (Traversac, 2010). L'objectif de cette étude est de comprendre comment cette dynamique se traduit au niveau des exploitations (fonctionnement et lien au territoire).

1. MATERIEL ET METHODES

16 éleveurs bovins transformant et commercialisant tout ou partie de leur production en circuits courts ont été rencontrés parmi les 22 répertoriés sur ce territoire. Ils présentent une diversité d'orientation de production (7 laitiers, 6 allaitants et 3 mixtes), de produits commercialisés (lait cru, yaourts, beurre, fromage blanc, fromage affiné, viande en caissette, merguez, ...) et de forme de circuits courts (vente directe à la ferme, Amap, livraisons, marchés et internet). La majorité des exploitations est située en plein cœur du Livradois-Forez, à plus de 650 m d'altitude, et relativement loin des principaux axes routiers.

2. RESULTATS

2.1. UNE DEMARCHE NON RESERVEE AUX PETITES EXPLOITATIONS

Les exploitations de l'échantillon se distinguent des autres exploitations du Livradois-Forez par : des structures relativement grandes (SAU de 108 ha en moyenne contre 44 ha) gérées par des collectifs importants, des éleveurs engagés dans des démarches en faveur de l'environnement (AB, Natura 2000), des profils d'agriculteurs particuliers (9 éleveurs d'origine non agricole, 13 avec une expérience professionnelle avant installation, 10 épouses travaillent à l'extérieur).

2.2. AUX ORIGINES VARIEES

Dans la majorité des cas (8) la démarche fait partie du projet d'installation des éleveurs. Le système d'élevage a, dans ce cas, été réfléchi dès le départ pour intégrer cette activité. Elle peut aussi être la suite logique d'une conversion à l'agriculture biologique (4 cas) et permettre ainsi une meilleure valorisation de la production, car les produits AB ne sont pas toujours vendus en tant que tels dans des filières longues spécifiques. Enfin, la démarche peut accompagner l'installation d'une conjointe (4), dégageant ainsi un revenu supplémentaire et offrant à celle-ci une place dans l'exploitation.

2.3. AYANT UN IMPACT SUR LA PLACE DONNEE AUX RESSOURCES HERBAGERES

Pour l'ensemble des éleveurs interrogés, la place donnée aux ressources herbagères est renforcée en lien avec la volonté de produire et vendre un produit de qualité. Cela ne conduit toutefois pas aux mêmes profils d'utilisation de ces ressources selon la dynamique d'insertion de la diversification dans la trajectoire de l'exploitation.

Ainsi quand la transformation et la commercialisation font partie du projet d'installation, la conduite des surfaces est largement basée sur l'usage de prairies permanentes dont les éleveurs cherchent à maintenir la diversité floristique. Quand la démarche fait suite à une conversion à l'agriculture biologique, c'est le cadre imposé par celle-ci qui marque les pratiques de conduite des surfaces plus que la démarche elle-même. Ainsi l'efficacité agronomique est recherchée et les éleveurs mettent en place des rotations où s'alternent céréales et prairies temporaires dont les mélanges sont raisonnés finement en fonction des milieux et des pratiques. Enfin, quand la démarche accompagne l'installation d'une conjointe, c'est souvent dans des systèmes où le maïs est cultivé pour l'ensilage et justifié par la recherche d'autonomie alimentaire sur l'exploitation. Dans ce dernier cas, la démarche n'a pas entraîné de réorganisation importante dans la conduite des surfaces, mais les éleveurs reconsidèrent leur système fourrager et tendent à évoluer vers une diminution voire une disparition du maïs.

3. DISCUSSION CONCLUSION

La commercialisation en CC ne concerne que très rarement la totalité de la production animale de l'exploitation, les filières longues traditionnelles assurant un débouché sécurisé pour une partie de la production. Mais cela offre aux éleveurs un retour direct par les échanges avec les consommateurs, sur leur activité de production et transformation, d'où ils puisent la reconnaissance de leur travail (Chiffolleau, 2008). La démarche n'a pas les mêmes implications selon l'orientation viande ou lait de l'élevage (Renting et Mardsen, 2003). Ces différences sont liées aux caractéristiques des processus de production et de transformation, mais aussi au fait que les éleveurs allaitants, contrairement aux éleveurs laitiers, ne peuvent pas s'appuyer sur une tradition associée à la fabrication d'un produit (fourme ou bleu), de surcroît soutenue par une AOP. Ils mettent alors en place des partenariats, plus ou moins étroits, avec un, ou plusieurs, boucher(s). Dans tous les cas, les éleveurs modifient leur lien au territoire en adoptant des pratiques permettant de mieux valoriser les ressources locales et en élargissant leurs réseaux de dialogues grâce aux relations avec les consommateurs mais aussi avec d'autres acteurs nécessaires à leur activité (abattoirs et bouchers, tourisme, collectivité territoriales, épicerie...).

Ce travail a été financé par l'ANR dans le cadre du projet MOUVE (ANR 2010 STRA 005 MOUVE)

Chiffolleau, Y., 2008. Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires. Educagri, France, 21-30

Renting, H., Mardsen, T., 2003. Environment and Planning A, 35, 393-411.

Traversac, J.B., 2010. Circuits courts, contribution au développement régional Educagri, France, 224p